### COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

\_\_\_\_\_

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

-----

Séance du 30 mars 2007 (convocation du 19 mars 2007)

Aujourd'hui Vendredi Trente Mars Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS:**

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CHAUSSET Gérard, M. CAZABONNE Didier, Mme DESSERTINE Laurence, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent. M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic. M. GELLE Thierry. M. GUICHARD Max. M. LABISTE Bernard. Mme LACUEY Conchita. M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. BELLOC Alain, Mme BOURRAGUE Chantal, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANSENCAL Alain, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:**

M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert

M. PIERRE Maurice à Mme. CARTRON Françoise

M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas

M. VALADE Jacques à M. SOUBIRAN Claude

M. BANNEL Jean-Didier à M. BANAYAN Alexis

M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge

Mme. BRACQ Mireille à Mme. PARCELIER Muriel

Mme BRUNET Françoise à M. DUCASSOU Dominique (à cpter de 12 h00)

M. CANIVENC René à Mme PUJO Colette

Mme CARLE DE LA FAILLE M.Claude à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia (à cpter de 10 h 40)

M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien (à compter du 11 h 45)

M. CARTI Michel à Mme LIMOUZIN Michèle (à cpter de 11 h 30)

M. CAZENAVE Charles à M. CANOVAS Bruno

M. CORDOBA Aimé à M. CHAZEAU Jean

M. DAVID Alain à M.GRANET Michel (à cpter de 11 h 45)

Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. ANZIANI Alain

M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis

Mme FAORO Michèle à M.MONCASSIN Alain (à cpter de 11 h 30)

Mme FAYET Véronique à M.GELLE Thierry (jusqu'à 10 h 40)

M.FAVROUL Jean-Pierre à M.DUPRAT Christophe (à cpter de 10 h 00)

M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude

M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel

M.HERITIE Michel à M.HOUDEBERT Henri (à cpter de 11 h 50)

M.JUPPE Alain à M.MARTIN Hugues (à cpter de 10 h 40)

Mme KEISER Anne-Marie à M.DUTIL Silvère (à cpter de 11 h 30)

Mme LACUEY à M.COUTURIER Jean-Louis (à cpter de 11 h 45)

M. MAMERE Noël à M. DANE Michel

M.MANGON Jacques à BELLOC Alain (à cpter de 12 h 05)

M. POIGNONEC Michel à M. FAYET Guy

M. PONS Henri à M. PETIT Alain

M.QUANCARD Joël à MANGON Jacques (à cpter de 11 h 30)

M.SEGUREL J. Pierre à M. FELTESSE Vincent (à cpter de 11 h 15)

M.SIMON Patrick à Mme DARCHE Michelle (à cpter de 10 h 50)

M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert

Mme TOUTON Elisabeth à Mme. WALRYCK Anne

M. TOUZEAU Jean à M.TURON Jean-Pierre (à cpter de 12 h 00)

Mme VIGNE Elisabeth à M. REBIERE André

#### LA SÉANCE EST OUVERTE

## DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 30 mars 2007

DIRECTION GENERALE Mission Tramway

N° 2007/0159

# Marchés publics - Construction du tramway - Fusion absorption par le groupe EIFFAGE - Avenants - Autorisation

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la construction du tramway, plusieurs marchés ont été attribués pour la réalisation des travaux des différentes extensions. Suite aux procédures de mise en concurrence, les sociétés SNC APPIA NORD AQUITAINE et la SNC SATTANINO se sont vues confiées la réalisation de prestations en tant que titulaire ou co-traitants.

Or par courrier, courant février 2007, ces deux sociétés ont indiqué à la Communauté Urbaine de Bordeaux qu'ils devenaient dorénavant un établissement de EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS SUD OUEST.

En effet, les assemblées générales du 27 décembre 2006 pour la SNC APPIA NORD AQUITAINE et la SNC SATTANINO ont autorisé la fusion absorption par la SNC EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS SUD OUEST avec transmission de l'actif et du passif.

L'assemblée générale du 29 décembre 2006 de la SNC EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS SUD OUEST a acté cette fusion absorption avec augmentation du capital social.

Il s'agit pour les sociétés SNC APPIA NORD AQUITAINE et SNC SATTANINO d'une réorganisation au sein du groupe EIFFAGE : de filiales, elles deviennent des établissements secondaires.

Aussi suite à cette transformation et réorganisation, il convient d'acter que les groupements momentanés d'entreprises titulaires des marchés suivants ne sont pas modifiés :

- Marché n<sup>o</sup>5 123 U − INFRA 205 A portant la réalisa tion des travaux d'infrastructure BORDEAUX quais de Garonne.
- Marché nº6 036 U INFRA 208 portant réalisation des travaux de VRD pour le centre de maintenance Achard.
- Marché n<sup>o</sup>6 076 U INFRA 205 B portant réalisation des travaux d'infrastructures Claveau.

 Marché n⁰6 015 U – INFRA 206 portant réalisation des travaux d'infrastructures Belcier / Bègles.

A ce titre, l'ensemble des droits et obligations des sociétés SNC APPIA NORD AQUITAINE et SNC SATTANINO résultant de ces marchés demeure inchangé.

Il y a donc lieu de conclure des avenants pour transférer ces marchés des filiales aux établissements secondaires.

En application des articles L 2121.12 et 2121.13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les projets d'avenants sont à la disposition des Conseillers communautaires qui peuvent venir les consulter à la Direction Centrale des Achats et Marchés.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner ces avenants et autoriser Monsieur le Président :

- à signer les avenants aux marchés n°05 123 U, n°0 6 036 U, n°06 076 U, n°06 015 U.
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité. Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 30 mars 2007,

> Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 19 AVRIL 2007

**PUBLIÉ LE: 19 AVRIL 2007** 

M. ALAIN CAZABONNE